

Note de synthèse

Une étude sur l'intégration de l'agroécologie dans les contributions déterminées au niveau national (NDC) et les plans nationaux d'adaptation (NAP) en Afrique

CONTEXTE

L'impact du changement climatique ne peut plus être nié. La crise climatique affecte l'Afrique et le reste du monde de multiples façons. Pour l'Afrique, elle compromet surtout tous les aspects des systèmes alimentaires, provoquant des effets dévastateurs sur les systèmes de production, de stockage, de distribution et de marché. Les conditions météorologiques extrêmes dévastent les cultures et le bétail et déstabilisent les cycles de l'eau. Globalement, on prévoit que les effets du changement climatique sur la production agricole, les chaînes d'approvisionnement et la productivité de la main-d'œuvre dans les secteurs sensibles au climat influenceront à la fois les prix des denrées alimentaires et les revenus, ce qui affectera fortement la capacité des gens à acheter de la nourriture¹.

Pour l'Afrique, la crise climatique est donc aussi une crise alimentaire. Le continent aura besoin de plus de nourriture pour faire face à une population croissante. Or, on estime que le réchauffement climatique pourrait entraîner une réduction de 10 à 20 % de la production alimentaire globale de l'Afrique. Si rien n'est fait pour inverser la tendance, les importations alimentaires de l'Afrique tripleront d'ici 2025, pour atteindre plus de 110 milliards de dollars². Les Nations unies prévoient que l'Afrique pourrait ne produire que 13 % de ses besoins alimentaires d'ici 2050.

Dans ce contexte, les politiques africaines en matière de climat et d'agriculture répondent à la question du climat en se concentrant fortement sur l'augmentation de la production alimentaire, quel qu'en soit le coût.

L'agriculture intelligente face au climat, les solutions fondées sur la nature et l'agriculture du carbone sont quelques-unes des solutions proposées. Ces solutions sont ouvertes à l'utilisation d'un plus grand nombre d'intrants chimiques sur le sol, à l'acquisition de terres agricoles et communautaires et, à long terme, à l'augmentation des impacts du changement climatique.

¹ GIEC AR6 WG II ,2022 Rapport spécial pour les décideurs politiques

² https://knowledge4policy.ec.europa.eu/publication/2023-africa-agriculture-status-report---empowering-africa's-food-systems-future_fr

D'autre part, quelques gouvernements africains reconnaissent progressivement le rôle de l'agroécologie en tant que pratique et science viable pour transformer nos systèmes alimentaires afin de faire face aux impacts du changement climatique.

RAISON D'ETRE

En 2019, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a lancé la campagne sur l'agroécologie pour l'action climatique à Accra, au Ghana, et a entrepris l'élaboration d'une stratégie globale à Thiès, au Sénégal. Au cours des trois dernières années, la campagne a pris forme dans plus de 12 pays africains,³, en commençant par des recherches politiques qui ont servi de base à la défense des politiques, à la mobilisation des pays et à la création de mouvements aux niveaux national et régional. Les engagements ont également été renforcés avec les chefs de gouvernement et les négociateurs climatiques au niveau international.

Dans le cadre des négociations en cours aux Nations unies pour lutter contre les effets du changement climatique, la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'est tenue à l'adresse 16th, a établi le processus de formulation et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PAN). Il s'agit de permettre aux pays les moins avancés (PMA) parties d'identifier les besoins d'adaptation à moyen et à long terme et d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des programmes pour répondre à ces besoins. Les autres pays en développement parties sont également invités à utiliser les modalités formulées pour soutenir les PAN. En mai 2023, moins de la moitié des pays africains n'avaient pas encore soumis de PAN. Tous les PMA africains qui ont soumis leur PAN ont cité l'agriculture et la sylviculture comme secteurs prioritaires (Source : *UNFCCC NAP Central*).

En 2015, l'Accord de Paris est entré en vigueur et a appelé chaque pays à décrire et à communiquer ses actions climatiques post-2020, connues sous le nom de contributions déterminées au niveau national (CDN). Ensemble, ces actions climatiques déterminent si le monde atteint les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, qui consistent à atteindre le pic mondial des émissions de gaz à effet de serre (GES) dès que possible et à entreprendre des réductions rapides par la suite. Il est entendu que le pic des émissions prendra plus de temps pour les pays en développement parties et que les réductions d'émissions sont entreprises sur la base de l'équité et dans le contexte du développement durable et des efforts visant à éradiquer la pauvreté, qui sont des priorités de développement cruciales pour de nombreux pays en développement.

Au 11 novembre 2023, 49 pays avaient élaboré leur PAN et l'avaient soumis sur le site NAP Central (Source : *UNFCCC NAP Central*).

D'ici à la COP30, les pays devraient avoir soumis leur deuxième série de CDN.

Dans le cadre de ses efforts de plaidoyer continus et à la lumière de ce qui précède, l'AFSA cherche à mener une étude pour fournir des preuves convaincantes sur les raisons pour

³ Cameroun, Ghana, Kenya, Éthiopie, Togo, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Malawi, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

lesquelles l'agroécologie devrait être prioritaire dans ces cadres de politique climatique critiques.

OBJECTIF PRINCIPAL

L'étude cherchera à évaluer et à démontrer l'immense potentiel de l'agroécologie en tant que solution climatique, en plaidant pour son intégration dans les PAN et les CDN des pays africains.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- L'étude permettra de recueillir des données sur l'impact potentiel des pratiques agroécologiques sur les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en Afrique, soulignant ainsi l'importance de ces résultats.
- L'étude analysera le niveau actuel d'appréciation et d'intégration de l'agroécologie dans les espaces politiques climatiques à différents niveaux.
- L'étude développera des recommandations politiques pour l'adoption de l'agroécologie dans les PAN et les CDN.

METHODOLOGIE

L'AFSA lancera un appel aux consultants éligibles pour qu'ils expriment leur intérêt à entreprendre l'étude en se référant à un cahier des charges complet. Un comité sélectionnera soigneusement le consultant le plus approprié et l'étude sera commandée. L'étude durera un mois (30 jours) afin de permettre la collecte d'un nombre suffisant de données sur le terrain.

CHAMP D'APPLICATION GEOGRAPHIQUE

L'étude sera menée au niveau continental (Afrique).